



Les personnes qui haïssent Israël à l'université de Zurich : le gouvernement doit répondre à d'autres questions

Le Grand Conseil de Zurich n'est pas satisfait de la réponse du Conseil d'État concernant la conférence donnée à l'université de Zurich par un antisémite et ennemi notoire d'Israël. Le gouvernement cantonal avait certes réprimandé le recteur de l'université, mais s'était par ailleurs retranché, dans sa réponse, derrière la prise de position évasive de ce dernier. Cela ne suffit pas aux trois députés cantonaux, qui avaient déjà déposé une première question écrite. C'est pourquoi ils exigent désormais, dans une deuxième question, des réponses plus précises de la part du gouvernement.

Par Sacha Wigdorovits

Début mai, [Mazin Qumsiyeh avait donné une conférence à l'université de Zurich](#) à l'invitation de l'organisation étudiante palestinienne. Il est professeur dans une université de Cisjordanie, où les terroristes sont vénérés comme des martyrs. M. Qumsiyeh lui-même est également connu pour sa propagande haineuse à l'encontre d'Israël. Comme on pouvait s'y attendre, il s'est livré sans retenue à cette propagande à l'université de Zurich.

La députée cantonale zurichoise du PLR, Linda Camenisch, a alors souhaité, en collaboration avec Tobias Infortuna (UDC) et Markus Schaaf (PEV), demandé au Conseil d'État quelle était sa position sur le fait que la direction de l'université accorde l'hospitalité à un militant palestinien connu pour son antisémitisme et sa haine d'Israël.

Dans sa réponse publiée en septembre, [le gouvernement cantonal de Zurich a certes réprimandé le recteur de l'université](#) et lui a demandé « d'accorder une plus grande attention à la sélection des intervenants avant les manifestations ». Pour le reste, le gouvernement s'est toutefois largement contenté des déclarations de la direction de l'université mise en cause, qui n'ont guère contribué à éclaircir les questions en suspens.

Camenisch, Infortuna et Schaaf n'ont pas voulu en rester là. Ils constatent que la réponse du gouvernement « s'appuie en grande partie sur les informations fournies par l'université de Zurich et laisse de côté des questions essentielles ». C'est pourquoi ils exigent désormais, dans une deuxième question écrite adressée au Conseil d'État, « une réponse plus précise et plus complète » à leurs questions concernant l'exposé de M. Qumsiyeh.

Les trois députés cantonaux souhaitent notamment savoir comment et d'ici quelle



Les personnes qui haïssent Israël à l'université de Zurich : le gouvernement doit répondre à d'autres questions

date la direction de l'université compte mettre en œuvre le renforcement des contrôles des conférenciers et conférencières invités, comme l'exige le Conseil d'État.

Elle souhaite également savoir où se situe, selon la direction de l'université, « la limite entre la liberté scientifique et la liberté d'expression, d'une part, et les contenus inacceptables, d'autre part », et comment elle « distingue les positions extrêmes des propos antisémites ».

Ces questions s'inscrivent dans le contexte suivant : lors de sa conférence à l'université de Zurich, M. Qumsiyeh a, à seize reprises, diabolisé l'État d'Israël et propagé dix fausses informations flagrantes. « Quiconque présente Israël comme une entreprise coloniale dont l'existence serait illégitime en tant que telle nie au peuple juif le droit à l'autodétermination », écrivent les trois députés cantonaux dans leur question écrite actuelle. « Comment une telle position est-elle compatible avec le Code de conduite de l'UZH ? »

Il reste désormais à voir si la directrice de l'éducation de Zurich, la conseillère d'État Silvia Steiner, s'appuiera à nouveau sur les informations fournies par la direction de l'université, qui fait l'objet de critiques, pour répondre à la nouvelle question posée par le Grand Conseil. Ou si, en tant qu'ancienne procureure, elle ordonnera elle-même une enquête sur les faits.